



## TerraPlus® Natura Balance

ENGRAIS composé complètement organique  
NPK 8-4-12

*TerraPlus® Natura Balance est un engrais totalement organique, produit exclusivement à base d'ingrédients organiques 100 % purs. Il s'agit d'un produit sûr permettant d'obtenir une croissance saine et vitale des plantes et il peut parfaitement être utilisé dans l'agriculture et l'horticulture biologiques.*

Grâce à l'utilisation de composants organiques et par sa formule spécifique, TerraPlus® Natura Balance permet d'obtenir une croissance sereine et vitale des plantes. Puisque la vie microbienne du sol doit d'abord décomposer la matière organique avant que les éléments nutritifs indispensables puissent être assimilés par les plantes, TerraPlus® Natura Balance exerce une action relativement lente avec un apport progressif de ces nutriments. Et puisque le produit est riche en potassium, aucun pic de croissance n'est possible. Résultat : des plantes et des graminées à la croissance sereine



### La composition :

8 %	Azote (N) total
	8 % Azote (N) à liaison organique
4 %	Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> ) soluble dans l'acide minéral
	2 % Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> ) soluble dans le citrate d'ammonium neutre
	2 % Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> ) soluble dans le citrate d'ammonium neutre et dans l'eau
12 %	Oxyde de potassium (K <sub>2</sub> O) soluble dans l'eau
14 %	Anhydride sulfurique (SO <sub>3</sub> ) total
6 %	Oxyde de calcium (CaO) total
48 %	Matière organique
	Pauvre en chlore



Conditionnement: sac de 25kg  
Unité de vente: 50 x 25kg

Le produit se compose de farine de viande et d'os de cat. 2 et de vinasse et contient donc des sous-produits animaux.

Les fragments font (90 %) 1,5 – 2 mm de grosseur et sont de couleur brune.

Toutes les matières premières utilisées sont conformes au Règlement (CE) n° 1069/2009 et le produit est conforme pour une utilisation dans l'agriculture et l'horticulture biologiques et satisfait aux Règlements CE n° 834/2007 et CE n° 884/2008.

Pour plus d'informations:  
Technical Advisor België  
Jo Verschuere  
+32(0)497/ 58 89 31  
jo.verschuere@compo-expert.com

Product Manager  
Paul Mertens  
+32(0)497/58 89 02  
paul.mertens@compo-expert.com



Les possibilités d'applications de TerraPlus® Natura Balance sont larges, et ce dans l'agriculture et l'horticulture tant biologiques que classiques. Par ailleurs, il peut parfaitement être intégré dans des programmes de fertilisation dans la culture fruitière, la viticulture et l'aménagement de jardins (tant de gazons que de parterres d'ornement).

Les doses recommandées dépendent fortement de la culture et de l'état nutritionnel de la parcelle. Des doses comprises entre 20 et 60 grammes/m<sup>2</sup> par application avec 1 à 5 applications par saison de croissance sont possibles. Dans tous les cas, la législation en vigueur sur les engrais et les restrictions imposées dans ce cadre doivent être respectées.

### Doses recommandées de TerraPlus® Natura Balance :

- incorporer dans le sol (0 - 10 cm) à la création de parterres de fleurs annuelles: 120 g / m<sup>2</sup>
- incorporer dans le sol (0 - 20 cm) à la création de massifs de plantes vivaces / arbustes ornementaux: 150g / m<sup>2</sup>
- incorporer dans le sol (0 - 30 cm) à la plantation de haies (hêtre, Taxus, ...): 100 g / mètre courant
- Fertilisation sur le sol d'un parterre de fleurs avec des annuelles: 60 g / m<sup>2</sup>, si nécessaire répéter après 2 à 3 mois
- Fertilisation sur le sol d'un parterre de plantes vivaces / arbustes ornementaux: 75 g / m<sup>2</sup>, répéter si nécessaire après 2 à 3 mois
- Fertilisation au sol de haies déjà plantées (hêtre, Taxus,...): 35 g / mètre courant, répéter si nécessaire après 2 à 3 mois
- Pelouses (existantes): 60 g / m<sup>2</sup> à partir du printemps et répéter tous les 3 mois pendant la saison de croissance (mi-mars> fin octobre)
- Pelouses (à la création):
  - o incorporer (0 - 10 cm) avant le semis: 120 g / m<sup>2</sup>. Donnez un engrais (60 g / m<sup>2</sup>) sur le sol après 3 à 4 mois (voir ci-dessus)
  - o Gazons en rouleau: incorporer dans le sol (0 - 10 cm): 120 g / m<sup>2</sup>. Fertiliser (60g / m<sup>2</sup>) sur le sol après 2 à 3 mois (voir ci-dessus)
- Culture maraîchère: fertilisation au sol: 60 g / m<sup>2</sup>. Répéter tous les 2 à 3 mois si nécessaire
- Culture fruitière (baies, ...): fertilisation au sol: 75 g / m<sup>2</sup>. Répéter tous les 2 à 3 mois si nécessaire
- Fraises: fertilisation au sol: 60 g / m<sup>2</sup>. Répéter tous les 2 à 3 mois si nécessaire

